

Le nouvel horaire du TGV perturbe un train régional

La navette qui permet de rejoindre Paris, en passant par Frasné, partira plus tôt de Neuchâtel. Ce qui pénalisera les pendulaires venant de Corcelles-Peseux.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

Annoncée le printemps dernier, la réduction du nombre de TGV entre Lausanne et Paris, via Vallorbe et Frasné, avait inquiété les Neuchâtelois. Ceux-ci craignent en effet que Lyria, la société des CFF et de la SNCF qui exploite ces TGV, laissent progressivement tomber la ligne de Vallorbe. Un éventuel abandon qui empêcherait les Neuchâtelois de récupérer le train rapide à Frasné. Pour l'heure, cette menace semble s'éloigner. S'il n'y aura plus que trois TGV par jour entre Lausanne et Paris par Frasné, les trois connexions quotidiennes qui relient cette gare à Neuchâtel sont maintenues. Mieux encore, le nouvel horaire, qui entrera en service le dimanche 15 décembre, est plus favorable pour arriver assez tôt à Paris.

Une journée à Paris

Certains voyageurs souhaitent faire l'aller-retour à Paris dans la journée. Désormais, ce sera plus facile. Ils partiront à 7h06 de Neuchâtel pour attraper le TGV de 8h13 à Frasné et se retrouver à 11h04 au cœur de la capitale française. Jusqu'à présent, ils ne pouvaient partir qu'une heure plus tard. Pour le retour, pas de changement, le train quittera Paris à 17h56 et arrivera à Neuchâtel peu avant 22h.

En milieu de journée, le train de 12h06 pour Frasné, permettant d'arriver vers 16h, est inchangé. Par contre, la troisième liaison quotidienne est avancée de deux heures puisqu'elle partira désormais à 16h06 de Neuchâtel pour rejoindre Paris peu après 20h. L'entrée en vigueur du nouvel



Pour monter à Frasné dans les nouvelles rames à deux étages du TGV Lyria, il faudra partir plus tôt de Neuchâtel dès le 15 décembre. KEYSTONE

horaire coïncide avec la mise en service des nouveaux TGV Lyria. Quinze nouvelles rames à deux étages circuleront entre la Suisse et la France, chaque rame permettant d'embarquer 507 passagers au lieu de 355 actuellement. La navette entre Neuchâtel et Frasné sera elle aussi modernisée. Ce qui ne sera pas du luxe, vu l'état de vétusté des véhicules actuellement en service sur cette ligne. Mais les nouvelles rames Flirt qui seront utilisées ne seront disponibles que dans le courant du mois de janvier. Les modifications

d'horaires des TGV entre Lausanne et Paris, et donc des liaisons entre Neuchâtel et Frasné, ont un effet direct sur la ligne de train qui relie Neuchâtel à la gare de Corcelles-Peseux, entre 5h et 23h30. Les deux lignes doivent en effet se partager le même créneau à la sortie ouest de la gare de Neuchâtel.

Le train de Corcelles perturbé

Cette liaison Neuchâtel-Corcelles et retour circule toutes les demi-heures, sauf cinq fois dans la journée, quand elle

doit céder la priorité à la navette par Frasné. Actuellement, cela concerne notamment les liaisons de 8h05 de Neuchâtel (retour à 8h16 de Corcelles) et de 18h05 (retour à 18h16).

Dès le 15 décembre prochain, les trains de 7h05 à Neuchâtel (retour à 7h16 de Corcelles) et 16h05 (retour à 16h16) passeront à la trappe à cause de la navette pour Frasné. Ce qui fâche un certain nombre d'usagers, nombreux à utiliser en particulier le train de 7h16 au départ de Corcelles. Pour compenser la suppression de ce

train de 7h16 de Corcelles, TransN a décidé de renforcer la ligne de bus 120 en début de journée. Quatre courses partielles seront ainsi ajoutées: à 6h47 et 7h07 au départ de Neuchâtel, et à 7h04 et 7h07 au départ de Corcelles.

Par ailleurs, sur le Littorail (ligne 215), une course supplémentaire sera proposée à 7h30 de Boudry et une autre à 15h25 de la place Pury pour les élèves des écoles. Au Locle, la nouvelle ligne vers les Saignoles (343) débutera lundi 16 décembre pour desservir les entreprises de la zone.

EN BREF

VAL-DE-RUZ

La fondue pour le Téléthon a lieu aujourd'hui

Contrairement à ce que nous affirmions dans notre article d'hier consacré aux différentes actions du Téléthon dans le canton et alentours, la fondue organisée aux Geneveys-sur-Coffrane par l'Amicale des sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz a lieu aujourd'hui à 11h. Et non pas dimanche. LMA

LA CHAUX-DE-FONDS

Le vivarium en travaux

Le vivarium du zoo du Bois du Petit-Château sera totalement fermé de lundi à vendredi prochain en raison de travaux. Réouverture prévue samedi. VCO

LES PONTS-DE-MARTEL

La der' de la Bidouille

Le groupe folklorique de la Bidouille donne un dernier concert ce soir à la salle du Bugnon, aux Ponts-de-Martel, à 22h30. Les quatre musiciens de la vallée ont 20 ans de concerts et quatre CD à leur actif. VCO

LA CHAUX-DE-FONDS

Brigou, pour un coin de Plage sous le sapin

La photographe Brigitte Ramseyer, dite Brigou, présentera son livre sur La Plage des Six-Pompes, «Souviens-toi l'été dernier», aujourd'hui, de 15h à 17h, à la Société de consommation (ex-Entre-Deux), rue Jaquet-Droz 27. Un très bel hommage au festival préféré des Chaux-de-Fonniers. SYB

Congé paternité: méthodes dénoncées

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) a déposé une dénonciation au parquet général de Neuchâtel au sujet des méthodes trompeuses utilisées pour récolter des signatures contre le congé paternité. «Des témoignages attestent que des personnes ont récolté des signatures pour le référendum contre le congé paternité avec des arguments mensongers. notamment à Neuchâtel, Lausanne et Fribourg», indique le PSN dans un communiqué. Les récolteurs annoncent faire signer «pour» le congé paternité ou «à propos» de celui-ci. Les feuilles de signatures sont parfois pliées de ma-

nière à ce que le signataire ne sache pas ce qu'il signe. Des faits similaires avaient été dénoncés, notamment par le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS), en marge des récoltes de signatures contre la norme pénale anti-homophobie. Le PSN souhaite que le Ministère public étudie la question sous l'angle de la fraude électorale et de la concurrence déloyale. «Il semblerait que cette vaste arnaque soit le fait d'une entreprise mandatée par les référendaires», précise le parti. Si le référendum devait aboutir, le PSN demandera au Tribunal fédéral son invalidation. ATS

Septante tonnes ôtées en 3 heures

LA NEUVEVILLE Un hélicoptère hors normes a été utilisé pour éliminer des arbres dépérissants et peu accessibles.

Un hélicoptère rare, spécialement conçu pour le transport de charges, a volé ce vendredi dans le ciel de La Neuveville. Commandé par l'entreprise forestière Rinaldi et Fils, cet engin de la société Rotex a abattu un travail colossal en quelques heures à peine. En l'occurrence, il s'agissait de sortir, pour le compte de la commune, des arbres tombés dans les vignes et d'abattre une série de gros peupliers sur des parcelles privées, au bord du lac de Bière. «Ce sont des colosses jusqu'à 1m80 de diamètre. Ils sont dépérissants et difficilement accessibles», note le bûche-

ron Hugo Rinaldi. Les bûcherons ont commencé par les travaux préparatoires tôt le matin, dans le brouillard.

En copeaux

Dès 11 heures, l'hélicoptère de type K-Max – il n'en existe qu'une trentaine dans le monde et les trois seuls stationnés en Europe appartiennent à l'entreprise suisse Rotex AG – a commencé à transporter, sur le terrain de Saint-Joux les imposantes sections de grumes débitées à la tronçonneuse. En moins de trois heures, quelque 70 tonnes de bois ont été déplacées. Elles fini-



Le K-Max utilisé ce vendredi à La Neuveville a transporté près de 70 tonnes de bois en moins de trois heures. BERNARD PYTHON

ront en copeaux pour le chauffage. «Le K-Max est le seul hélicoptère moyen porteur construit spécifiquement pour le transport de charges. Il n'a qu'un siège – pour le pilote. Equipé de

deux rotors, il ne pèse que 2200 kg mais peut soulever jusqu'à 2,7 tonnes», presque trois fois plus qu'un hélico traditionnel, indique Vincent Delafontaine, chef de projet de Rotex. STE